

Liminaire (Odile)

Conseil métropolitain du 24 juin 2021

De la question sociétale de l'usage des Villes (zones urbaines) pensée pour chacune et chacun (et non pour le plus grand nombre)

Monsieur le président, chers collègues,

C'est un exercice singulier auquel je vais me livrer aujourd'hui devant vous, puisque mon propos liminaire intervient après une première année de mandat, et ceci dans un contexte pluriel et inédit, de crise sanitaire, économique, sociale et démocratique. Crise qui ne nous affecte pas tous également, touchant d'abord les plus fragiles.

Je voudrais d'abord remercier ceux qui ont voté à plus de 48% pour la liste Archipel citoyen, et qui sont donc responsable de ma présence aujourd'hui avec vous, présence détonante, tant il est rare qu'une personne en situation de handicap accède aux fonctions électives. Surtout s'agissant d'une autiste, et quand cette différence, invisible de prime abord, se cumule avec un handicap moteur bien visible. Mon fonctionnement peut certes surprendre, déranger, mais il donne aux esprits éclairés et curieux, l'occasion d'un prisme et d'une vision qui donne une lecture différente et enrichissante, forcément complémentaire des enjeux de notre métropole.

Je voudrais aussi saluer tous les habitants qui n'ont pas pu élire directement leur président de métropole, ni leurs conseillers métropolitains, et qui vont voir accentué le déséquilibre entre Toulouse et les autres territoires métropolitains : 91% des grands projets financés se trouvent à Toulouse dans la PPIM que nous votons aujourd'hui. Si nous n'avons pas le pouvoir de changer les règles électorales, nous avons néanmoins le pouvoir de remettre les citoyens au centre des décisions, en les consultant mieux et bien davantage. La co-construction permet de favoriser l'intelligence collective et d'aboutir à des décisions partagées, donc mieux acceptées.

Ce qui m'oblige à vous parler des deux principaux plans structurants de notre métropole qui ont été annulés par le Tribunal administratif de Toulouse. Le PLUi-H, qui définit toute la stratégie de notre ville en terme d'urbanisme et de logement, était insincère et ne permettait pas de modérer la consommation d'espaces de nature. accélérât au contraire le processus par rapport au plan précédent. Cette décision laisse dans l'incertitude bon nombre de gens : il faudra au moins 3-4 ans pour valider un nouveau PLUi-H.

Le PDU, document qui planifie tous les projets de transports de l'agglomération jusqu'en 2030, annulé lui aussi, faute de présentation de scénario alternatif. Les alertes ont pourtant été nombreuses dès 2017 (de la MRAE, de la Chambre régionale des comptes, du CODEV) et les alternatives existaient, mais elles n'avaient pas été prises en compte. Plus grave, ce plan prévoyait une augmentation de 9% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, contredisant les objectifs du Plan Climat de la Métropole. Cette annulation, prévisible, fait prendre un nouveau retard considérable à la politique de transports de notre agglomération, et montre de l'inconscience sur les problèmes environnementaux.

L'obligation des Zone à Faibles Émissions (ZFE), qui restreignent l'accès aux véhicules les plus polluants, découle de nos manquements et n'a absolument pas été anticipé alors qu'elle était prévisible. La majorité n'essaie aucunement de diversifier l'usage des modes de transports et reste bloquée sur le tout voiture. Elle

compte sur un renouvellement de la flotte automobile, ce qui est une aberration, car malgré les aides, une grande partie de la population toulousaine n'aura pas les moyens de s'acheter un véhicule électrique. Rien n'a été pensé, anticipé, pour permettre de se déplacer autrement, avec un maillage dense de transports en site propre, cadencé, avec une forte amplitude et fréquence horaire.

Le périmètre retenu reste discutable avec le risque des embouteillages déplacés, voire augmentés, et plus d'exclusion sociale. Et un accompagnement insuffisant qui crée par ricochet une 2^e rocade. Sur ce sujet, le manque d'anticipation et de vision à long-terme sont criants. D'autant plus que la 3^e ligne de métro a été retardée à 2028. Alors même qu'il existe une solution de RER, soutenue par nombre d'entre vous et porteuse de premières solutions à brève échéance. Nous ne pouvons plus nous contenter de mettre en avant l'augmentation de fréquentation des Linéo alors qu'elles ne reflètent que le retard accumulé.

Nous avons besoin d'un vrai coup de collier sur le vélo et d'investir pour la circulation piétonne. D'ici 3 ans, c'est 40% du parc automobile de la métropole qui pourrait se retrouver interdit de circuler dans la ZFE. Il est urgent que les mesures contraignantes s'accompagnent d'alternatives structurantes, et bénéfiques pour tous les habitants et habitantes de la métropole. Continuer les projets routiers en comptant simplement sur le renouvellement de la flotte auto est un contresens. Et n'ignorons pas les nouveaux mouvements de population qui cherchent à s'éloigner des grandes villes. N'offrir aucune alternative de transports en commun ambitieuse avant 2028 est irresponsable.

Après les crises que nous avons traversées, et qui sont loin d'être finies, nous avons grosso modo deux choix pour notre métropole. Poursuivre à fond la CAME ou passer à l'écologie de la santé. La CAME, vous le savez, ce stupéfiant légal résumé par son acronyme, c'est à dire la compétitivité, l'attractivité, la métropolisation et l'excellence, qui sous-tendent les politiques publiques de notre métropole.

Face à une mythologie séduisante dans le champ du développement économique, face à un impératif de compétitivité, il conviendrait de soutenir les métropoles en concentrant les efforts sur l'excellence. Non seulement la CAME ne produit pas les effets attendus, mais elle provoque des effets indésirables. Les ressources publiques étant limitées, les dédier fortement à quelques acteurs (startups, chercheurs jugés « excellents » ...) ou à quelques lieux (métropoles) conduit à renforcer les inégalités socio-spatiales.

Nous appelons donc à un revirement, au dialogue, à la sincérité, à la responsabilité, à l'anticipation. Abordons ces schémas avec un nouvel état d'esprit, bien plus inclusif ; nous voudrions vous inviter à vous appuyer notamment sur le concept d' "Universal design", c'est à dire de conception universelle. En partant des besoins des plus empêchés comme prisme du Bien Vivre ensemble de Toutes et Tous.

La conception universelle consiste à mettre en œuvre les conditions d'accès communes de tout à tous quel que soit son statut, ses origines, ses capacités, son âge, son genre, son orientation sexuelle, ses croyances, ou ses convictions. Elle prend en compte toutes les singularités et besoins des personnes les plus vulnérables et empêchées, et représente une réponse aux besoins des personnes handicapées, des personnes âgées dépendantes, des familles avec de jeunes enfants et des poussettes, et d'autres, tout en constituant un confort et une qualité de vie pour tous.

Il faut dépasser les espaces organisés et normés par et pour des personnes valides. C'est ce qu'on appelle le validisme, une discrimination fondée sur l'incapacité liée au handicap ou aux effets de l'âge. Bien sûr, il n'est pas évident de se remettre en question, comme certains l'ont déjà fait pour d'autres types de discriminations tel que le racisme, l'homophobie : ces discriminations ont en commun qu'elles peinent à être comprises par le « groupe dominant » qui considère sa propre image comme étant le modèle selon lequel l'humanité devrait être. Il ne s'agit pas de lutter contre les valides, tout comme lutter contre le

sexisme n'est pas lutter contre les hommes, mais bien de dénoncer un système de pensée, de fonctionnement très ancré dans nos sociétés et souvent involontaire.

Il n'existe pourtant pas de lien naturel entre le fait que vous soyez en situation de handicap et le fait que vous ne puissiez accéder aux mêmes droits que les autres, par exemple aller à l'école, accéder à l'emploi, avoir une vie amoureuse épanouie.

De même, pas de lien naturel entre la dépendance liée à l'âge et le fait de finir vos jours dans un Ephaad. Et si vous êtes confrontés à ces difficultés, c'est parce que ces difficultés sont un problème lié à l'organisation spatiale, sociale et sociétale, et tout cela peut changer. L'inclusion ne revient donc pas à concéder une place, ni à blâmer quiconque inlassablement, mais consiste à transformer les règles, les usages et les principes en vertu desquels les places sont distribuées.

Retenons aussi cette prévision démographique : entre 2020 et 2030, la population âgée de 75 à 84 ans augmentera de 30%. Du jamais vu dans l'histoire !

C'est pour cela aussi que nous devons arrêter de construire encore des logements neufs inaccessibles, inadaptés au confort de tous les âges et de toutes les situations de la vie. C'est malheureusement ce que nous construisons depuis plus de vingt ans sous la dictée d'une réglementation en place depuis plus de quarante ans. Économiquement, nous le payons cher par un coût d'adaptation a posteriori trop élevé, trois fois supérieur à celui de la Suède ! En 2021, préparons l'avenir en adaptant tous les logements neufs dans la perspective de 2030.

Nous devons faire en sorte que "la vie à domicile ne se transforme pas en assignation à résidence", je cite Jean-Luc Broussy, président de France silver eco. Et sortir les personnes âgées du ghetto médicosocial. Le logement adapté n'a de sens que si ses occupants peuvent sortir de chez eux. De ce constat découle "la nécessité pour les maires d'une politique à 360°", je cite toujours Broussy.

La troisième grande thématique concerne l'adaptation des mobilités. L'enjeu est de taille, puisque le rapport rappelle qu'un piéton qui décède sur deux a plus de 65 ans. La mobilité est en outre un facteur essentiel pour éviter l'isolement social. Les solutions proposées passent notamment par l'adoption, par chaque ville, d'un plan de protection des piétons âgés et fragiles, type "Code de la rue", pas seulement à Toulouse, conciliant sécurité des piétons et nouveaux modes de transports urbains.

Il nous faut donc travailler à la manière dont nous construisons l'espace public de façon à l'adapter réellement à tous, du jeune enfant au vieillard, en passant par les femmes, les personnes à mobilité réduite. Nous devons sécuriser l'espace public et réserver davantage d'espace aux piétons, aux PMR et aux cyclistes en veillant à ne pas mélanger les flux car les différences de vitesse de déplacements sont accidentogènes, mais ont aussi un impact sur la capacité de nos aînés à gérer le stress de circuler dans des lieux non-sécurisés.

Les crises que nous avons traversées pendant cette première année de mandat se lient entre elles, s'aggravent, cela n'a échappé à personne. Jean-Luc Moudenc n'a été élu que par 12% des habitants, 22% des inscrits. La démocratie, le respect aurait dû redevenir le centre de la politique de notre métropole, en engageant des dialogues constructifs avec les habitants et l'opposition, en faisant de la place aux autres villes que Toulouse, en remettant en question ses schémas de pensées, sans rester figer dans une position arriérée. A la place, nous avons eu entêtement et déni.

Il nous faut sortir des incantations, de l'idéologie et passer aux actes pour l'écologie et les droits de l'humain. Pour cela, le groupe Alternative Métropole Citoyenne saura dénoncer mais aussi être force de proposition.